

# **RESPONSABLE DE PETITE OU MOYENNE STRUCTURE (TP RPMS)**



Diplôme de niveau V  
(Bac + 2)  
Code RNCP : 38575



Septembre 2024  
à  
Juin 2025



Balma (31)  
ou  
Montpellier (34)



Sur devis



Formation accessible par  
la voie de l'alternance et en  
apprentissage\*



3 blocs  
de compétences



Sites accessibles aux  
Personnes à Mobilité  
Réduite (PMR)



Marie PASQUIER  
mariepasquier@franceolympique.com  
07.84.18.41.69



Taux de réussite :  
Nouvelle certification  
Pas de statistiques  
disponibles

## ***Le métier et les débouchés***

Le responsable de petite ou moyenne structure dirige et gère une entreprise, un établissement, une association, de moins de 50 salariés, dans ses dimensions stratégique, humaine, commerciale, productive, financière, administrative et sociétale. Il en organise le fonctionnement conformément aux objectifs fixés d'une part, et dans le respect d'un cadre réglementaire, spécifique le cas échéant, d'autre part. Il traduit les orientations stratégiques en objectifs opérationnels.

Il exerce principalement des missions de :

- Manager, Chef, Responsable ;
- Directeur, délégué, délégué général ;
- Directeur adjoint...

## ***Les objectifs de la formation et compétences visées***

La formation vise à acquérir les compétences issues du référentiel de certification, au travers de 3 blocs de compétences dénommés Certificats de Compétences Professionnelles (CCP) :

- CCP 1 : Diriger une structure avec une équipe ;
- CCP 2 : Mettre en oeuvre l'objet social de la structure ;
- CCP 3 : Établir et présenter un rapport d'activité de la structure.

## ***Les modalités de certification***

CCP 1 : Diriger une structure avec une équipe :

- Présentation d'un projet réalisé en amont de la session, avec l'appui d'un support de type diaporama (30 minutes). Le jury prend connaissance du dossier imprimé avant la présentation.
- Entretien technique avec le jury sur le dossier présenté (15 minutes).

CCP 2 : Mettre en oeuvre l'objet social de la structure :

- Présentation d'un projet réalisé en amont de la session, avec l'appui d'un support de type diaporama (30 minutes). Le jury prend connaissance du dossier imprimé avant la présentation.
- Entretien technique avec le jury sur le dossier présenté (15 minutes).

CCP 3 : Établir et présenter un rapport d'activité de la structure :

- Présentation d'un projet réalisé en amont de la session, avec l'appui d'un support de type diaporama (30 minutes). Le jury prend connaissance du dossier imprimé avant la présentation.
- Entretien technique avec le jury sur le dossier présenté (15 minutes).

Le titre professionnel peut être complété par un ou plusieurs blocs de compétences sanctionnés par des certificats complémentaires de spécialisation (CCS).

Le titre professionnel est accessible par un ou plusieurs blocs de compétences professionnelles (CCP) ou suite à un parcours de formation et conformément aux dispositions prévues dans l'arrêté du 22 décembre 2015 modifié, relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

La délivrance du TFP peut se faire par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

# INFORMATIONS

## Passerelles

Certifications professionnelles enregistrées au RNCP en correspondance partielle :

- Bloc de compétence RNCP34324BC02 (issu de la certification professionnelle Entrepreneur de petite entreprise) en correspondance partielle du bloc de compétence RNCP38575BC02 du TP RPMS

Ancienne version de la certification professionnelles reconnue en correspondance partielle :

- Bloc de compétence RNCP35646BC02 (issu du TP Responsable de petite et moyenne structure) en correspondance partielle du bloc de compétence RNCP38575BC02 du TP RPMS

## ORGANISATION DE LA FORMATION

### Lieux

La formation se déroule sur 2 sites de formation, au choix :

Maison Régionale des Sports  
7, Rue André Citroën  
31130 BALMA



Maison Régionale des Sports  
1039 Rue Georges Méliès  
34000 MONTPELLIER

### Prérequis et conditions d'accès

Aucune exigence préalable à l'entrée en formation n'est requise.

### Les modalités d'inscription et d'entrée en formation

1) Dossier d'inscription à compléter  
*(Document en annexe)*

2) Envoi d'un accusé de réception votre dossier par nos soins

3) Nous revenons vers vous dans les semaines qui suivent : finalisation de votre inscription **avant le 30 août 2024**

4) Convocation aux tests de sélection  
Balma : 24/09/2024  
Montpellier : 26/09/2024  
*(Production écrite et entretien oral sur votre projet)*

5) Communication des résultats des tests de sélection  
Balma : 24/09/2024  
Montpellier : 26/09/2024

6) Entrée en formation  
Balma : 30/09/2024  
Montpellier : 07/10/2024

# ORGANISATION DE LA FORMATION

## Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel (ou exceptionnellement à distance) associant des méthodes pédagogiques actives, des travaux en groupes, des mises en situation pratiques, des interventions d'experts de leur domaine, des émoignages de professionnels...

## Moyens humains et matériels

Le responsable de la formation, les intervenants et les formateurs justifient d'une réelle expérience dans les thématiques enseignées.

Les matériels mis à disposition des stagiaires sont les suivants : matériels classiques des locaux de formation (écran multifonctions, connexion internet...), accès à une plateforme de formation à distance.

## Durée et rythme de la formation

**Formation en alternance**  
420 heures de formation

## Calendrier de la formation

### SESSIONS DE FORMATION

MOIS	DATES DE FORMATION (7 heures)	VOLUME
SEPTEMBRE 2024	Balma - 30/09 (au 04/10)	7
OCTOBRE 2024	Balma - (30/09) au 04/10 Montpellier - 07 au 11/10 2 sites : 17 & 18/10	Balma 42 Mtp 49
NOVEMBRE 2024	2 sites : 07 & 08/11 - 12 au 15/11 (Complexe Euroméditerranéen de Montrodât) - 21 & 22/11 - 28 & 29/11	70
DÉCEMBRE 2024	2 sites : 05 & 06/12 - 12 & 13/12 - 19 & 20/12	42
JANVIER 2025	2 sites : 09 & 10/01 - 16 & 17/01 - 23 & 24/01 - 30 & 31/01	56
FÉVRIER 2025	2 sites : 06 & 07/02 - 13 & 14/02 - 20 & 21/02	42
MARS 2025	2 sites : 06 & 07/03 - 13 & 14/03 - 20 & 21/03 - 27 & 28/03	56
AVRIL 2025	2 sites : 03 & 04/04 - 10 & 11/04 - 14 au 18/04	63
MAI 2025	2 sites : 15 & 16/05 - 22 & 23/05	28
JUIN 2025	Balma - 12 & 13/06 Montpellier - 05 & 06/06	14

### SESSIONS DE CERTIFICATION

SITES	SESSION 1	SESSION 2
BALMA	Du 02 au 06/06/2025	Du 10 au 11/07/2025
MONTPELLIER	Du 09 au 13/06/2025	Du 07 au 08/07/2025

# COÛT ET PRISE EN CHARGE DE LA FORMATION

## Statuts et financements

La formation est éligible aux statuts suivants :

- **En alternance : contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage** (*sous réserve d'intégration au CFA Sport Occitanie*). Les coûts pédagogiques de la formation sont totalement pris en charge par l'OPCO de la branche (AFDAS pour la branche du Sport).
- **Stagiaire de la formation professionnelle continue** : le coût de la formation s'élève à 5000€ maximum (soit 12€ de l'heure) - *devis sur demande*
  - Autofinancement (Mobilisation du CPF ou fonds propres)
  - Autres dispositifs possibles selon le profil (France Travail, mission locale...)

# ACCESSIBILITÉ DE LA FORMATION

## Accueil des personnes en situation de handicap

Notre offre de formation est conçue dans le respect des principes de non discrimination et d'adaptation aux personnes en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant.

Afin de vous accompagner dans votre projet et vous accueillir dans les meilleures conditions, contactez **Marie PASQUIER, référente handicap**  
mariepasquier@franceolympique.com et 07.84.18.41.69

# DATES CLÉS

Balma	Montpellier
<b>30 août 2024</b> Fin des inscriptions	
<b>24 septembre 2024</b> Tests de sélection	<b>26 septembre 2024</b> Tests de sélection Balma
<b>30 septembre 2024</b> Positionnement	<b>07 octobre 2024</b> Positionnement
<b>30 septembre 2024</b> Début de la formation	<b>07 octobre 2024</b> Début de la formation
<b>13 juin 2025</b> Dernier cours	<b>06 juin 2025</b> Dernier cours

## Pour tout renseignement complémentaire

Marie PASQUIER - Chargée de projets Formation

mariepasquier@franceolympique.com

07.84.18.41.69

## Liens utiles

Site internet du CROS Occitanie : <http://www.cros-occitanie.fr/>

Fiche du diplôme : <https://www.francecompetences.fr/recherche/mcp/38575>

Site internet du CFA Sport Occitanie : <https://www.cfa-sport.com>



### Organisme de formation du CROS Occitanie

Déclaration d'activité de prestataire de formation enregistrée sous le numéro 76310917231

Siège social : 7 Rue André Citroën - 31130 BALMA

SIRET : 335 173 183 00021

**D'INSCRIPTION****TITRE PROFESSIONNEL****RESPONSABLE DE PETITE OU MOYENNE STRUCTURE****DOSSIER À RETOURNER PAR COURRIEL**

mariepasquier@franceolympique.com

*Nous reviendrons vers vous dans les meilleurs délais pour la suite des démarches.***Site de formation** :  **Balma**  **Montpellier**

Nom :

Nom de jeune fille :

Prénom :

Sexe : F  M

Date de naissance :         Nationalité :

Lieu de naissance :  Département :

N° de sécurité sociale :

Adresse postale :

Code Postal :

Commune :

Téléphone :

Email :

**Documents à fournir**

- Photocopie recto verso de la carte d'identité, du passeport ou titre de séjour en cours de validité
- Attestation d'assurance en responsabilité civile privée en cours de validité
- Copie de vos diplômes (scolaires, universitaires, sportifs...) + CV + Lettre de Motivation
- Photocopie de l'attestation de Sécurité Sociale mentionnant les droits actuels en cours de validité à la date d'entrée en formation